

le point d'appui

SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SEESUS - SCFP 7498

Février 2018



SEESUS

*Mes conditions,
j'y tiens !*

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique  FTQ



Mot de la présidente

Bonjour à tous,

Un grand changement au bureau du SEESUS s'en vient! En effet, Ghislain Béliveau nous a récemment annoncé son souhait de retourner à son poste de frigoriste. Je profite de l'occasion pour le remercier pour ses 6 années au poste d'agent de relations de travail, au cours desquelles il a fait beaucoup pour les membres du SEESUS et pour ses collègues. Il nous manquera !

Il sera remplacé par Germain Foley. Impliqué depuis près de 6 ans dans le comité des relations de travail et libéré à deux reprises pour donner un coup de main au bureau du SEESUS, Germain est bien préparé pour ce nouveau défi et c'est avec plaisir que nous l'accueillerons dans l'équipe.

Je vous invite à participer à la première partie du sondage sur le stress et la détresse psychologique dans le secteur universitaire. Ce sondage fait partie d'un projet de recherche en collaboration avec le Conseil Provincial du Secteur Universitaire et les résultats permettront de proposer des interventions en vue d'améliorer les conditions de travail et préserver la santé au travail. Près de 10 000 personnes ont été invitées à y participer, réparties dans 12 établissements universitaires québécois. Votre participation est indispensable au succès de cette étude.

Les négociations se poursuivent et soyez assuré que le comité de négociation vous tiendra informé dès que possible des nouveaux développements. En attendant, continuez d'afficher votre appui!

Bonne lecture!

Dans ce numéro

Mot de la présidente	2
Rassemblement—18 décembre 2017	3
Vacances anticipées / Journées personnelles	4
Un agent nous quitte!	5
Nouvel agent aux relations de travail	6
Démystifier la lettre d'entente no 4: Commis aux affaires académiques	7
Sondage sur le stress et la détresse psychologique dans le secteur universitaire / Comité de perfectionnement	8
Nos comités	9
Mouvement du personnel	10

Rassemblement—18 décembre 2017

Par Dany Turcotte



Le 18 décembre dernier, nous étions une centaine de membres du SEESUS à se réunir devant le Pavillon central afin d'appuyer notre comité en cette période de négociation de notre convention collective.

Ce rassemblement était l'occasion de démontrer à la Direction les liens qui nous unissent, notre ralliement à la cause ainsi que notre solidarité alors que les membres du Conseil d'administration de l'Université tenaient leur rencontre mensuelle.

Pour la circonstance, un véhicule publicitaire se déplaçait sur le Campus principal afin de projeter, haut et fort, la [vidéo](#) récemment tournée dans le cadre des actions de visibilité votées par nos membres.

Lors de cet événement, le Comité de négociation a fait la distribution d'articles promotionnels à l'effigie du SEESUS et du SCFP, dont des tuques qui ont été grandement appréciées en cette journée froide et enneigée. Notons que le recteur, Pr Pierre Cossette, et le vice-recteur aux ressources humaines, Pr Jean Goulet, sont venus saluer les membres présents. Le recteur nous a par ailleurs affirmé qu'il portera la tuque du SEESUS à la signature de la prochaine convention collective et que cela sera de mise, car l'hiver ne sera pas terminé, nous a-t-il assuré...



Vacances anticipées

Par Annie Trottier

D'entrée de jeu, si vous êtes une personne salariée ayant conservé le mode de vacances CUMULÉES, cet article ne vous concerne pas !

Depuis la signature de la lettre d'entente : *Vacances anticipées applicables aux personnes salariées régulières et salariées en probation*, en mars 2015, presque 3 ans se sont déjà écoulés. Ceci implique que la fin de la période prévue pour écouler les vacances anticipées approche.

En effet, un petit rappel s'impose !

Les jours de vacances anticipées peuvent être reportés en partie (sans limite pour ce mode de vacances) d'une année à l'autre jusqu'au **30 avril 2019**, et ce, après entente avec sa personne supérieure immédiate en fonction des besoins de son unité afin qu'à cette date, ces vacances aient été prises en totalité.

Est-ce que je perds des vacances non prises ?

Pas du tout ! Une personne salariée ne peut pas perdre de vacances. Cependant, les modalités ne sont pas encore établies concernant les personnes qui seraient incapables de prendre leurs vacances avant le 30 avril 2019, tel qu'exigé dans l'entente. Vous devez tenter de les écouler.

Que se passe-t-il le 1^{er} mai 2019 ?

Comme vous avez choisi le mode de vacances anticipées et que cette décision était irrévocable, vous le conservez. Le nombre de journées de vacances qu'on peut reporter chaque année sera de 5 jours maximum.

Davantage d'informations sur les vacances anticipées seront bientôt disponibles et nous vous les communiquerons dès que possible. Toutefois, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec les agents aux relations de travail !

Journées personnelles

Selon l'article 5-7.08 de la convention collective et la lettre d'entente signée le 22 février 2013, pour chaque période de douze (12) mois débutant le 1er juin, la personne salariée bénéficie d'un crédit de deux (2) jours de congé non cumulatifs utilisables comme congé pour fins personnelles.

Vous avez donc jusqu'au **31 mai 2018 pour prendre vos deux jours de congé personnel** si cela n'est pas déjà fait.

Un agent nous quitte!

Par Lyza Inkel et Annie Trottier

Ghislain, l'HOMME du bureau du SEESUS des dernières années ! Il aura été notre homme à tout faire, notre jardinier, notre conseiller pour nos voitures et pour l'entretien de notre maison. Il est une personne avec un cœur plus grand que nature et il est toujours prêt à venir en aide à ses amis et collègues.

À notre avis, il a déjà été scout : Toujours prêt !

Mais il aura été principalement, durant les 6 dernières années, un extraordinaire agent aux relations de travail. Il est devenu un expert de la convention collective et de ce fait, notre personne référence.

Nous allons nous ennuyer non seulement de lui, mais de ses blagues parfois douteuses, de ses gauffres du temps des fêtes, de son réconfort et de ses « bon matin ».

L'équipe du bureau te souhaite cher Ghislain d'être heureux dans les choix que tu fais et de continuer à prendre soin de toi ! Passe régulièrement, sinon nos plantes ne survivront pas !



2011

Heureusement, il a évolué !!!



2016

Nouvel agent aux relations de travail

Par Germain Foley



Le 5 février 2018, marque le début d'une nouvelle aventure pour moi puisque j'occupe maintenant le poste d'agent aux relations de travail pour le SEESUS.

En plus du mandat que j'ai eu le plaisir d'accomplir à ce poste au cours des mois de novembre et décembre dernier, j'ai acquis de l'expérience au niveau des relations de travail en m'impliquant comme délégué syndical, au sein des comités des relations de travail, du plan d'évaluation, de l'horaire variable ainsi qu'au comité de négociation et à titre de représentant aux affaires externes à l'exécutif syndical. Je sais, toute cette implication peut paraître minime, mais je compte bien faire les efforts nécessaires afin de bien accomplir ces nouvelles tâches !

Blague à part, je compte effectivement mettre toute l'énergie requise afin de rencontrer les exigences requises pour le poste d'agent aux relations de travail dont les principales tâches se résument ainsi :

- ⇒ Répondre aux questions des membres relativement à l'interprétation de la convention collective;
- ⇒ Appliquer la procédure de grief et d'arbitrage;
- ⇒ Rencontrer les représentantes et représentants du Service des ressources humaines pour discuter des questions relatives à l'application de la convention collective et au règlement des griefs;
- ⇒ Rédiger des griefs ou des lettres d'entente;
- ⇒ Préparer les dossiers de griefs devant être soumis à l'arbitrage et assister le procureur du Syndicat lors des séances d'arbitrage.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je relève ce nouveau défi.

N'hésitez pas à communiquer avec l'agente ou l'agent aux relations de travail pour toutes questions concernant la convention collective ou tout autre sujet en lien avec votre travail.

Démystifier la lettre d'entente no 4: Commis aux affaires académiques

Par Annie Trottier

Quelle lettre d'entente no 4 ?

Eh oui, il existe une lettre d'entente no 4 dans la convention collective (pages 289 à 291) : Commis aux affaires académiques. Cette dernière explique les critères de sélection pour pourvoir à ces postes et favoriser l'acquisition d'expérience pertinente.

Premièrement, cette lettre d'entente explique la sélection après un affichage, parmi les candidats qui détiennent la formation nécessaire, soit le DEP en secrétariat :

1. L'Université recrute la personne salariée régulière qui a le plus d'ancienneté et qui détient l'expérience requise en académique (3 ans).
2. Si aucune personne salariée régulière ne possède l'expérience requise en académique, l'Université retient la candidature de la personne ayant le plus d'expérience en académique (minimum de 6 mois).

L'expérience en académique... une denrée rare !

Deuxièmement, cette lettre permet aux personnes salariées régulières d'acquérir de l'expérience en académique sans détenir une fonction de commis aux affaires académiques.

En effet, les personnes salariées régulières ayant réussi la formation sur la gestion du dossier étudiant développée par le Bureau de la Registraire, qui manifestent leur intérêt auprès de la direction du Service des ressources humaines, peuvent occuper un poste temporairement dépourvu de son titulaire dans le cadre d'une absence de 20 semaines et plus.

Bien que cette lettre d'entente porte le nom de la fonction commis aux affaires académiques, il est essentiel de savoir que plusieurs autres fonctions peuvent exiger d'avoir de l'expérience en académique. Il n'existe aucune liste de ces fonctions, mais si vous n'obtenez pas un poste pour lequel vous pensiez détenir les exigences requises, n'hésitez pas à communiquer avec un agent aux relations de travail qui pourra vérifier si le poste en question avait cette exigence.

Stress et détresse psychologique

Sondage dans le secteur universitaire

Nous vous invitons à remplir un sondage sur le stress et la détresse psychologique dans le secteur universitaire.

Votre participation est volontaire et complètement anonyme. Personne ne peut être identifié. Les questions du sondage portent sur les caractéristiques de vos tâches (ex. charge de travail, horaire), le style de supervision de votre supérieur immédiat (ex. équité, consultation), la qualité des relations interpersonnelles (ex. : ambiance, harcèlement), les récompenses (ex. : reconnaissance, possibilités de promotions), le stress et la détresse psychologique.

Afin de bien comprendre ce que vous vivez au quotidien, les chercheurs ont besoin d'obtenir des informations sur plusieurs aspects de votre travail. Par conséquent, le sondage comporte beaucoup de questions. Pour réduire le temps nécessaire pour y répondre, les questions sont réparties en deux questionnaires. Nous vous demandons aujourd'hui de répondre au premier questionnaire en accédant au site Internet sécurisé du sondage.

<https://fr.surveymonkey.com/r/QD8X286>

Comité de perfectionnement

Le comité de perfectionnement a créé deux nouveaux formulaires pour les demandes de perfectionnement.

- ⇒ Pour une demande de participation à une activité de perfectionnement
- ⇒ Pour une demande de participation à un programme d'études

Les nouveaux formulaires sont disponibles sur le site du SEESUS dans la section [Documents](#)

Nos comités

Comités	Membres	Date d'élection
Comité d'activités sociales	Catherine Thibodeau	Juin 2017
	Joël Beaulieu	Juin 2017
	Jean-François Poirier	Septembre 2017
Comité des assurances	Rock Bélanger	Septembre 2016
Comité de bien-être	Karine Maffett	Membre d'office
	André Charland	8 février 2017
	Annie Vaillancourt	8 février 2017
Comité équité salariale	Annie Vaillancourt	Septembre 2017
Comité Horaire variable	Germain Foley	Septembre 2016
	Geneviève Gauthier	Septembre 2016
	André Charland	Février 2018
Comité d'information	Francine Grondin	Septembre 2016
	Jasmine Lambert	Janvier 2018
	Karine Maffett	Juin 2017
Comité de perfectionnement	Monique Croteau	Juin 2017
	Claude Bergeron	Septembre 2016
	Mario Mercier	Septembre 2016
Comité de plan de carrière	Alex Grenier	Septembre 2016
	Mario Mercier	Septembre 2016
Comité du plan d'évaluation	Annie Vaillancourt	Mai 2016
	Caroline Roy	Mai 2016
	Germain Foley	Mai 2016
Comité de retraite	Mélanie Cloutier	
Comité de reconnaissance des acquis	Steve Renaud	Janvier 2018
Comité des relations de travail	Dany Turcotte	Janvier 2018
	Germain Foley	Membre d'office
	Jacqueline Fortin	Mai 2016
	Ghislain Béliveau	Membre d'office
	Annie Trottier	Membre d'office
	Rock Bélanger	Membre d'office
Comité d'accueil des nouveaux membres	Jacqueline Fortin	Janvier 2018
	Johanne Veilleux	Septembre 2016

Mouvement de personnel

Depuis Novembre 2017

No	AFFICHAGE	OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT PAR	ENTRÉE EN FONCTION
02910	Technicienne de publications en ligne – École de gestion	Katrine Mercure		14 janvier 2018
02916	Commis au soutien informatique (description non officielle) – FMSS -	Michaël Côté-Tremblay	Robert Robillard	26 novembre 2017
02918	Préposée à la gestion des locaux et des laboratoires – FMSS – Régie des salles	Anne Duchesneau	Vanessa Couture	
02935	Technicienne ou technicien en administration – Service des ressources financières	Maïmouna D'Diaye		3 décembre 2017
02936	Commis aux affaires académiques – Faculté de génie - Administration	Annie Julien		3 décembre 2017
02939	Commis au soutien informatique (description non officielle) – FMSS – STIC	Christophe Languedoc	Denis Dubuc	3 décembre 2017
02945	Secrétaire – FMSS – École des infirmières – Longueuil	Lise Roger	Chantal Poirier	19 novembre 2017
02949	Commis aux activités pédagogiques – FMSS – École des sciences infirmières	Audrey Fortier	Mylène Dion	7 janvier 2018
02956	Secrétaire – École de gestion- Longueuil	Renée Robert	Gisèle Noisieux-Longtin	3 décembre 2017
02960	Secrétaire de direction – FMSS – RIUS	Josée Dussault	Karine Maffett	11 janvier 2018
02961	Technicien en systèmes ordinés – STI	Yanick Bonneville		14 janvier 2018
02964	Commis aux affaires académiques – FMSS – École des sciences infirmières	Amélie Grégoire	Chantal Chénard	10 janvier 2018
02968	Secrétaire de direction – FMSS – École de réadaptation – Longueuil	Nicole Corriveau	Nicole Martel	21 janvier 2018
02969	Commis aux affaires académiques – Bureau de la registraire – Gestion du dossier étudiant	Nathalie Ménard Fannie Roy	Sylvie Brousseau	14 janvier 2018
02974	Technicien en graphisme – Service des communications	Simon Nolet		12 février 2018
02975	Secrétaire de direction – FMSS – Département de pharmacologie-physiologie	Lyse Tournay	Christiane Gauvin-Ducharme	21 janvier 2018
02976	Secrétaire de direction – Faculté de droit	Josée Boissonneau	Pascale Bélisle	10 janvier 2018
02980	Commis II (stages coopératifs et placement) – SSP	Sonia Gougeon	Joyce Morin	4 février 2018
02994	Secrétaire de direction – Service des ressources humaines = Services-conseils	Roxane Fortin-Dodier	Johanne Sévigny	12 février 2018
03004	Commis (fonds avec restrictions) – Service des ressources financières	Félix Fournier	Annie Richard	19 janvier 2018



SEESUS

le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke
SEESUS — SCFP 7498

RESPONSABLE :	Michel Bérubé
COMITÉ INFORMATION:	Francine Grondin, Karine Maffett,
COLLABORATION:	Mélanie Cloutier, Germain Foley, Dany Turcotte, Annie Trottier
MISE EN PAGE:	Lyza Inkel
COURRIEL :	seesus@USherbrooke.ca
TÉLÉPHONE :	819 821-7646
TÉLÉCOPIEUR :	819 821-7627
SITE WEB :	http://seesus.ca
FACEBOOK:	www.facebook.com/seesus